

BULLETIN ADHÉSION 2018

Collectivités (Communes, EPCI, Syndicats de Pays etc...)

À retourner au CAUE

La collectivité de : _____

dont le nombre d'habitants est de : _____

décide, par la délibération de l'instance délibérative, d'adhérer au CAUE du Loiret et de participer à l'assemblée générale de cet organisme.

Pour calculer le montant de la cotisation il suffit d'appliquer la formule indiquée ci-dessous en remplaçant « Pop » par le nombre d'habitants de la collectivité.

Montant de cotisation simple		
Nombre d'habitants = Pop	Coefficient multiplicateur	Formule de calcul du montant de la cotisation annuelle = Cot
Pop ≤ 666	néant	Cot = 100 €
667 ≤ Pop ≤ 5000	0,15	Cot = 0,15 x Pop
5000 ≤ Pop ≤ 20 000	0,05	Cot = 0,05 x Pop + 500 €
20000 ≤ Pop	0,01	Cot = 0,01 x Pop + 1300 €

Pop = Population / Cot = Cotisation

Montant de cotisation de soutien		
Nombre d'habitants = Pop	Coefficient multiplicateur	Formule de calcul du montant de la cotisation annuelle = Cot
Pop ≤ 500	néant	Cot = 150 €
500 ≤ Pop ≤ 5000	0,3	Cot = 0,3 x Pop
5000 ≤ Pop ≤ 20 000	0,1	Cot = 0,1 x Pop + 1000 €
20000 ≤ Pop	0,02	Cot = 0,02 x Pop + 2600 €

Pop = Population / Cot = Cotisation

Montant de la cotisation : _____

Cachet, date et signature

À régler par chèque libellé à l'ordre du CAUE du Loiret ou par virement bancaire		
Références bancaires	Domiciliation : Crédit Mutuel Orléans Bannier 100 rue Bannier 45056 Orléans cedex 1	
IBAN (International Bank Account Number)	FR76 1027 8374 5500 0112 0720 313	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
Selon l'Art. 261-7-1 B du code général des impôts, les sommes perçues par le C.A.U.E. ne sont pas assujetties à la T.V.A.		